

FEDERATION DES CIQ DU PAYS D'AIX AGO du 29 juin 2022 à 18H
Exercice 2021

CIQ présents ou représentés :

Arc de Meyran, Association des Résidents de la Gare ARQG, Brunet Bellevue Bagnols, Celony et ses environs, Cezanne Torse, Couteron Fontrousse, Cuques Saint Jérôme, Encagnane, Facultés, Lauves Platanes et Alentours, Mairie Saint Sauveur, Mazarin, Millois, Palais Prêcheurs, Pasteur Tamaris, Pignonnet Beauvalle L'Ensoleillée, Pont de Béraud, Puyricard, Sextius Mirabeau Europe, Tassigny, Venelles.

soit 21 CIQ sur 25 adhérents à fin 2021. Le quorum est atteint.

Le président Michel BRAUNSTEIN ouvre l'assemblée et annonce que le rapport moral sur l'exercice 2021 sera présenté par Michèle BARRAL, ancienne présidente jusqu'au 31 janvier 2022, et la partie « axes de travail pour 2022 » par lui-même.

Ordre du jour :

I. Rapport Moral exercice 2021, axes de travail 2022 et vote du quitus

- 1 : Mobilité : Transports en Commun et voiries
- 2 : Urbanisme et grands travaux
- 3 : Sécurité
- 4 : Pollution, nuisances sonores
- 5 : Commissions Consultatives de Services Publics de la Ville
- 6 : Forum des Associations
- 7 : Information
- 8 : Internet : connexion à la Fibre
- 9 : Démocratie participative
- 10: Projet collectif Fédération / Devenir / ADAVA
- 11 : Commissions internes à la Fédération
- 12 : Conseils municipaux
- 13 : Métropole Aix Marseille Provence AMP

Axes de travail pour 2022

VOTE du QUITUS

II. Rapport Financier et vote du Quitus

III. Vote cotisation 2023

IV. Renouvellement partiel du conseil d'administration

V. Débat et questions diverses

I - RAPPORT MORAL EXERCICE 2021 (Michèle BARRAL)

Rappel : en assemblée plénière du 15 décembre 2021 Michèle BARRAL a exprimé sa décision de démissionner de son poste de présidente de la Fédération lors du premier conseil d'administration à suivre, et ce après 10 années d'exercice de cette fonction. Cette démission a été présentée en CA du 31 janvier 2022. Ce conseil d'administration a alors élu Michel BRAUNSTEIN président. Le poste de trésorier qu'occupait ce dernier étant devenu

ML NB

vacant, Michèle BARRAL y a été élue. Les autres postes du Bureau sont restés inchangés : Vice-présidents Mathieu GRIZARD et Daniel MENNIER, secrétaire Michel WARROT.

Activité de la Fédération en 2021 :

AGE (modification des statuts) et AGO du 11 06 2021
 4 CA, 5 Bureaux, réunions spécifiques selon les sujets, nombreuses
 réunions zoom
 1 assemblée plénière du 15/12/2021 sur tous les sujets en cours
 Participation à de nombreuses réunions sur les sujets abordés ci-après.

1 - Mobilité : réseaux de TC et voiries

Aix en Bus : réunion technique 01 12 2021

Couloir de TC à contresens sur le boulevard du Roi René entre le cours Gambetta et l'avenue Victor Hugo : confirmation du lancement par la métropole des études
Lignes Mini : le retour des dessertes sur les places comtales est toujours refusé, pourtant promis par Madame Maryse JOISSAINS à l'époque des travaux....

2 juin 2021 : visite par la Fédération de l'ensemble des circuits des lignes Mini avec les nouveaux véhicules électriques, organisation Keolis et la métropole (L Trellu)

Réouverture du Cours Sextius : sera réétudiée dans le cadre de la requalification du quartier Faubourg

Analyse globale de l'activité en 2021 : obtenue en réunion du 15 juin 2022 (sujet abordé ultérieurement)

TAD (transport à la demande) : ce service fonctionne dans les quartiers périphériques non desservis par des lignes de bus régulières. Notre demande de desserte inter quartiers via les TAD pour pallier le manque de liaisons transversales du réseau uniquement axé vers le centre-ville a été refusée. Le service des TAD reste donc réparti en zones prédéfinies et rabat exclusivement sur les lignes régulières de chaque zone, alors que nous constatons tous que certains véhicules sont stationnés en attente dans les campagnes et inutilisés.

Bus à haut Niveau de Service L'AIXPRESS :

La seule ligne en fonction est victime de son succès et de la petitesse de ses véhicules == > la métropole étudie le remplacement par des véhicules doubles et articulés

Autres lignes de BHNS envisagées : pas de nord sud depuis le parc-relais des Hauts de Brunet, pas de priorisation sur la ligne à destination de plan d'Aillane pour desservir le pôle d'activités des Milles.

A noter que le PDU métropolitain voté en décembre 2021 et devenu PDM prend en compte l'extension du tracé actuel depuis le Krypton jusqu'à Malacrida. (point développé dans les axes de travail 2022).

Pont de la Guiramide traversant l'Arc au niveau du parking Krypton :

Inauguré le 21 juillet 2021. Priorité aux TC : seule la voie sud-nord est ouverte aux VL Pour les cycles : une des voies TC ouverte aux cycles en sud-nord, en nord-sud une piste cyclable. La Fédération avait relevé le fait qu'il y avait un seul trottoir côté ouest (côté Pont de l'Arc) alors que les flux piétons viennent essentiellement du côté est où sont situés les sites universitaires de la Pauliane avec ses résidences étudiantes ainsi que la majorité des immeubles d'habitation

Yh. AB

du quartier, obligeant ces piétons à traverser deux fois le flux de circulation... Rappelons que la passerelle piétonne au-dessus de l'Arc envisagée lors des études d'implantation de la Pauliane n'a pas été réalisée.

Jonction A8/A51 :

1^e bretelle A51 nord/ A8 ouest ouverte depuis 3 ans, mais il nous a été impossible d'obtenir les comptages réels de fréquentation.

2^e bretelle A8 ouest/A51 nord : estimation coût valeur 2016 ht = 50 Ms € cofinancés par département, métropole, Ville et Vinci. Impact négatif en matière d'insertion paysagère, projet desservant le seul sens vers Gap, oubliant la desserte directe vers le sud (les Milles, Bouc Bel Air...), faible prévision de fréquentation.

Forte opposition de la Fédération au travers d'une contribution à la concertation, de plusieurs courriers au préfet, sous-préfet, métropole, région, département, Ville... En 2021 nous avons rédigé des courriers à la présidente de la commission du débat public, deux questions écrites ont été posées l'une à la Ministre de la Transition écologique, l'autre à son ministre délégué aux transports par l'entremise du député du secteur M. Laqhila. Aucune réponse reçue...

Nouveauté 2021 : rencontre avec le nouveau sous - préfet le 2 septembre, qui nous demande alors de lui fournir un dossier de contre - propositions. Dossier transmis le 23 novembre 2021, puis largement complété en 2022. Nous venons tout juste d'obtenir une réunion début juillet... Sujet abordé dans les axes 2022.

Requalification RN 296 : pas d'avancée majeure en 2021.

Pont des 3 Sautets : de très gros programmes immobiliers ont vu le jour, avec comme conséquence une augmentation des bouchons subis par l'ensemble du quartier matin et soir sur l'ancienne RN7 (aujourd'hui RD7n).

Un projet de nouveau pont de franchissement de l'Arc pour doubler le vieux pont à une voie sur la route venant de Meyreuil serait dans les tiroirs mais nous n'en avons pas trouvé trace dans le PDM voté par la métropole en décembre 2021...

Déviation de Celony : toujours en discussion, malgré son importance vitale. Rappelons que la traversée de Celony matin et soir génère des bouchons encombrant l'A51 et la RD7n matin et soir, causant de nombreux accidents.

PDU métropolitain devenu PDM : La Fédération a déposé une contribution en mai 2021 qui a été adressée aux CIQ adhérents. Ce PDU devenu PDM a été voté par la métropole en décembre 2021. Sujet abordé dans les axes de travail 2022.

Partage de l'espace public dans les zones piétonnes : la Fédération demandait depuis plusieurs années des actions dans ce domaine : traiter le stationnement des 2 roues motorisées avec une offre conséquente d'emplacements légaux dans les parkings publics ainsi que sur les trottoirs lorsque leur largeur le permet. En parallèle il semblait nécessaire de faire respecter la réglementation au travers de contraventions. Ces dispositions ont commencé à être appliquées toutes les deux en 2021.

Mais nous faisons toujours le constat d'une fréquentation encore trop importante de véhicules dans l'hyper centre : la Fédération persiste dans sa demande à la

Handwritten signature and initials: "PB"

Ville de traiter ces problèmes, et tout particulièrement de reprendre des études pour organiser la livraison du dernier kilomètre en centre-ville.

Le piéton reste l'utilisateur le plus en danger sur l'espace public du fait de l'utilisation totalement désordonnée des trottoirs et places par tous les types de 2 roues.

Voies cyclables sur chaussées ou trottoirs : un effort pour créer ces voies a été réalisé par la Ville qui, néanmoins, ne permet pas un usage suffisamment sécurisé (partage des voies bus, circulation à contre sens dans des rues à sens unique très étroites, manque total de continuité entre les tronçons aménagés). La Fédération travaille sur le sujet en collaboration avec l'ADAVA.

Rue de la Molle : accident mortel en octobre. → 26 octobre : réunion sur site avec Madame Sophie JOISSAINS et ses directeurs techniques et élus concernés, puis réunion en mairie le 8 décembre pour présentation des solutions techniques (trois plateaux traversants dont l'un au niveau du passage piéton supplémentaire que nous avons demandé de créer à l'arrière du pavillon Vendôme, limitation de vitesse, séparation entre la bande cyclable et la voie Bus, promesse d'installation d'un radar punitif). Les travaux ont commencé début 2022 comme annoncé et ont été réalisés comme présenté : aujourd'hui la vitesse est même limitée à 30 km/h au niveau des trois plateaux traversants. La réfection totale du trottoir nord, promise, est encore à réaliser. La Fédération remercie les CIQ qui ont tous témoigné de leur compassion à l'annonce de l'accident mortel. Elle a ainsi pu transmettre à la famille tous ces messages.

2. Urbanisme et grands travaux

ZAC de Barida : enquête publique en mai 2021. La Fédération a déposé une contribution critique dont la plus grande partie rejoignait les points de vue présentés par la MRAE (Mission Régionale d'Autorité environnementale) en matière de pollution (très grande proximité avec les autoroutes). A noter que Madame le Maire a fait abandonner ce projet à son arrivée à la mairie.

Plan Campus Mirabeau : aucune avancée sur le traitement de son « back campus » (entrées sur les avenues Jules Ferry et Armée d'Afrique à refaire) malgré les demandes répétées du CIQ Cuques St Jérôme. Peu d'espoir aujourd'hui.

Requalification du quartier du Faubourg (secteur entre le cours Sextius, la rue de la Molle, les avenues de Lattre de Tassigny et Napoléon Bonaparte) : une étude de fond a été initiée par l'AUPA en 2021 et est en phase de concertation depuis mai 2022.

Requalification de l'espace Carcassonne : novembre 2021 : la SPLA a présenté un aménagement pour cette zone tenant compte de la création d'une caserne de pompiers et des problèmes de circulation, notamment sur le RICM.

PLUI métropolitain : en septembre 2021 une réunion au 6MIC de présentation du cadre du PLUI métropolitain s'est tenue sans qu'il y ait d'information sur le calendrier de cette phase de concertation. La préfiguration du projet d'arrêt du

ML NB

PLUI a finalement été votée par le dernier Conseil de Territoire tenu le 22 juin 2022. Ce sujet sera développé dans les axes 2022.

3 - Sécurité :

Police de Sécurité du Quotidien : la Fédération participe aux réunions mensuelles par secteurs (3). Un nouveau commissaire divisionnaire a été nommé pour Aix en 2021 : M. Laurent COZANET. Il assiste régulièrement à ces réunions.

Participation citoyenne (surveillance par quartiers) : 8 février 2021 visite par la Fédération de tous les secteurs couverts avec G. WATY, référent de ce programme à la police municipale. Un dossier expliquant le détail du fonctionnement a été envoyé par la Fédération aux CIQ en mars.

2021 : une réforme de la police municipale a été mise en place qui permet, avec des embauches en augmentation, une présence accrue sur le terrain, y compris pendant la nuit. Par ailleurs, la collaboration entre les polices Nationale et Municipale a été facilitée du fait d'une mise en commun de leurs fichiers. Résultats : plus d'interventions et davantage de résolutions en matière de recherche des auteurs de délits.

4 - Pollution, nuisances sonores :

Vitesse sur autoroutes et RN 296 :

Depuis la mise en service de la limitation de vitesse à 90 sur l'A8 dans toute sa traversée de la commune en novembre 2019 à la suite de nos demandes réitérées sur plusieurs années, plus rien. L'A51 depuis Les Platanes est toujours à 130 km/h (demandes instantes des CIQ de Venelles et des Lauves Platanes appuyées par la Fédération). Ce dossier est toujours à l'étude en préfecture.

Chaufferie au bois avenue Mouret : le comité de suivi dont la Fédération fait partie ne s'est pas réuni depuis longtemps.... Sujet à suivre avec le CIQ Pignonnet Beauvalle directement impacté.

Projet DIAMS : Rappel : programme lancé par la métropole visant à prêter à 2 000 volontaires un capteur de niveau de pollution individuel, relié à son propre téléphone et transmettant ensuite les mesures relevées à ATMOSUD pour études. Programme très en retard. La Fédération a participé à une réunion de préparation à l'utilisation des capteurs organisée par le CPIE le 23 septembre 2021. Certains des volontaires inscrits via la Fédération ont reçu le matériel. Ce serait intéressant d'avoir un retour de leur part.

5 - Commissions Consultatives de Services Publics Ville :

Rappelons qu'il n'y a plus de commissions consultatives de services publics traités au niveau du Territoire, tout étant remonté au niveau de la métropole, dont les TC. Les sujets Ville sont :

- **crèches :** la DSP a été renouvelée avec le même prestataire en 2021. La principale avancée est que la société fournissant les repas, filiale du groupe

NB 

Elior est aujourd'hui installée à Meyreuil : approvisionnement local, cuisine 100% faite maison, proximité...

- **Pasino** : résultats fortement impactés par la fermeture pendant la pandémie. Les versements faits à la Ville sont en forte chute.
- **GTP** : la nouvelle « concession de services » a été renouvelée très en avance à cause des délais de programmation. Maintien de l'exploitant actuel (Dominique Bluzet).

Inquiétude sur les coûts supportés aujourd'hui en totalité par la Ville => nécessité de les diminuer, par ailleurs gros problèmes de malfaçons sur le bâtiment.

En 2021, la Fédération a participé aux 3 séances de la commission.

6 – Forum des Associations :

La Fédération a participé à la session de septembre 2021. Malheureusement l'organisation a été complètement modifiée et il n'y a plus aucune souplesse pour les participants, en particulier concernant le choix des emplacements. C'est ainsi que la Fédération s'est retrouvée exilée sur la place des Prêcheurs, encadrée par des associations n'ayant aucun point commun avec un investissement quelconque dans la vie de la cité tel celui pratiqué par la Fédération depuis sa création ! Nos visiteurs ont donc été très rares, A noter qu'un seul élu municipal est parvenu jusqu'à notre stand !

Depuis la disparition de PAA fin 2020 la Ville n'a pas remplacé le parc des salles de réunion disponibles autrefois au Ligoures pour nos réunions, à des coûts de location très minimes, rendant de ce fait de plus en plus problématique la recherche de locaux disponibles à un coût acceptable. C'est ainsi que la Fédération a dû louer la salle des fêtes de Puyricard pour son assemblée plénière du 15 décembre 2021 pour la somme de 160 € : cher pour 2 heures de réunion... Et nous passons sous silence la lourdeur des formalités administratives et des documents à fournir, encore et encore...

7 - Information :

Site internet : pas d'avancée significative. Sujet abordé dans les axes 2022.

8 - Fibre :

Bien que les travaux avancent, il y a encore une très grande disparité dans les réalisations. Beaucoup de quartiers périphériques au centre -ville attendent toujours leur connexion alors qu'ils disposent aujourd'hui d'un débit ADSL très bas, pénalisant fortement le travail à distance nécessaire à la majorité des actifs et étudiants. Beaucoup de doléances nous remontent. Une réunion technique avec Orange s'est tenue le 9 septembre 2021 dont le compte-rendu a été diffusé aux CIQ avec les informations statistiques fournies en séance.

Il nous est absolument impossible d'obtenir un quelconque planning de la part de CIRCET qui a un engagement global annuel en nombre de prises à installer mais qui dispatche ensuite ses interventions à son gré.

9 - Démocratie participative :

Les conseils de quartiers ont l'avantage de bénéficier de réunions régulières avec les élus et responsables techniques des grands services municipaux, alors

nr

que la situation actuelle oblige les CIQ à solliciter en permanence les élus pour obtenir des informations et des réalisations nécessaires à l'entretien et au développement de leur territoire (voiries, création de cheminements doux, de centralités, d'équipements publics ...). Stéphane MUSCAT, directeur général adjoint des Services Vie citoyenne et Proximité, a organisé un premier contact sur le sujet avec la Fédération le 4 novembre 2021, puis une deuxième réunion le 9 mars 2022. La Ville est décidée à mettre en place ce dispositif à partir de septembre 2022 et suivant l'arrêté signé en 2015. Ce sujet sera développé dans les axes de travail pour 2022.

10 – Projet collectif entre la Fédération, Devenir et l'Adava :

La Fédération des CIQ, les architectes et urbanistes de Devenir et l'ADAVA - trois associations ayant l'habitude d'échanger régulièrement depuis des années - ont imaginé dans le courant de l'année 2021 d'effectuer un travail collectif de réflexion approfondi en vue de faire émerger un tronc commun d'actions à réaliser pour les aixois dans les cinq années à venir. Quatre réunions se sont tenues entre juin et décembre 2021, d'autres en 2022 qui ont abouti à la parution dans la presse d'une tribune le 1^{er} février 2022 suivie d'une réunion avec Madame le Maire. Ce sujet sera largement évoqué dans les axes de travail 2022.

11 – Commissions internes à la Fédération :

La Fédération a voté en CA du 28 juin 2021 la décision de créer deux commissions : Urbanisme et Mobilité. Les appels à participer ont été lancés en fin d'année et ces deux commissions ont pu démarrer leurs travaux début 2022. Ce sujet sera développé dans les axes de travail 2022.

12 - Conseils municipaux :

La Fédération suit régulièrement tous les conseils municipaux.

13 – Métropole :

Tous les Conseils de Territoires disparaissent au 30/06/2022, ainsi que le Conseil de Développement du Pays d'Aix dont faisait partie Michèle BARRAL. Seul perdure le Conseil de Développement de la Métropole mis en place par sa présidente Madame VASSAL en mars 2022. Un nouveau collège supplémentaire de 60 citoyens a été créé au sein de cette institution. Michèle BARRAL y a été nommée.

REMERCIEMENTS : Michèle BARRAL remercie à nouveau tous les membres de la Fédération avec lesquels elle a travaillé durant ses dix années de présidence, les anciens présidents, tous les CIQ avec lesquels elle a pu échanger largement ainsi que tous les membres des Bureaux successifs et tout particulièrement Mathieu GRIZARD, Daniel MENNIER et Michel WARROT qui sont à ses côtés depuis plusieurs années.

MB - NB

AXES DE TRAVAIL POUR 2022 (Michel BRAUNSTEIN)

1 TRIBUNE DU 1^{er} FEVRIER :

Comme indiqué, la tribune résultant du travail collectif entrepris entre l'ADAVA, DEVENIR et la Fédération a abouti avec sa publication dans la Provence du 1^{er} février.

Travail conséquent recensant 12 actions réparties **autour de 4 thèmes** :

- **Coconstruire la ville avec les habitants** notamment avec la relance des conseils de quartier qui, en application d'une loi de 2002, devaient être mis en place dans toutes les villes de plus de 80 000 habitants. Aix ne s'est intéressée au sujet qu'en 2014 avec la délimitation, par une délibération du conseil municipal, de 14 quartiers mais, après une première réunion de ces conseils, le dispositif a été arrêté. Il en est résulté cependant une excellente mesure, en l'occurrence le PNU (parc naturel urbain). Il conviendrait de mettre en place de manière pérenne ces conseils. Pour faciliter ce travail, il a aussi été proposé de mettre en place une maison des projets qui serait un lieu d'information, de concertation et de débats pour lequel le collège des Prêcheurs, en attente d'affectation, après l'échec du musée Picasso, pouvait constituer un cadre idéal.
- **Favoriser les alternatives à la voiture** qui reste omniprésente sur Aix. Pour apaiser la circulation, la tribune proposait de généraliser la ville à 30km/h à l'instar d'autres grandes villes mais aussi et surtout d'agir sur les autres modes de transport en rendant les cheminements pour piétons plus attractifs, plus ombragés avec des trottoirs mieux entretenus et en n'oubliant pas d'intégrer dans le réseau certains chemins peu connus, parfois privatisés. Favoriser la pratique du vélo va dans le même sens en développant le réseau et notamment en privilégiant les pistes cyclables par rapport aux bandes cyclables. Les transports en commun ne doivent pas être oubliés compte tenu des lacunes constatées (saturation aux heures de pointe, rareté des fréquences dans les quartiers périphériques, amplitude insuffisante le soir ...). L'offre doit être accrue notamment au niveau du BHNS ce qui implique de mettre en place des bus articulés et de déplacer certains terminus de ligne au parking relais du colonel Jean Pierre sous -utilisé à l'heure actuelle (autour de 40%)
- **Prévoir un urbanisme mieux maîtrisé pour tous.** La réalité est bien connue : Aix est une ville chère qui contraint au départ les populations ne disposant pas de revenus élevés alors même que les nombreux projets immobiliers haut de gamme qui sortent de terre sont inaccessibles à ces populations. A cet égard, il faut souligner la décision importante prise en septembre 2021 pour mieux maîtriser l'offre de logements en baissant le seuil des logements sociaux de 2000 à 1000 m² (avec 25% au minimum de LS) et en complétant cette mesure par l'obligation de prévoir 15% de logements à prix abordables. Il a aussi été proposé d'étendre le périmètre actuel du droit de préemption urbain et de mettre en œuvre le droit de préemption commercial qui existe depuis longtemps dans d'autres grandes villes. Tout cela impose de rechercher le meilleur équilibre possible entre la grande opération d'urbanisme à venir à la Constance, des formes innovantes d'habitats mixant logements et activités tertiaires dans des zones qui s'y prêtent comme le Pôle d'activités et une indispensable densification des quartiers périphériques.

ML

AB

- **Repenser le cadre de vie en développant les centralités de quartier** pour concrétiser la ville du quart d'heure, en végétalisant la ville et pas seulement les cours d'école, en rendant la ville plus conviviale notamment en donnant plus de place aux enfants et aux personnes âgées et en valorisant des espaces remarquables comme les bords de l'Arc et en n'oubliant pas d'être exigeant vis-à-vis des utilisateurs de l'espace public qui oublient parfois qu'ils ont aussi des devoirs.
- Postérieurement à cette publication, une réunion de travail a été tenue le 25 mars avec le maire pour échanger sur son contenu. A cette occasion, le maire a confirmé la mise en place des conseils de quartier à partir de la rentrée avec une réunion au moins par an, les CIQ étant bien évidemment partie prenante du dispositif au même titre que les autres associations, organismes et institutions du quartier. Certains quartiers administratifs pouvant correspondre au périmètre de plusieurs CIQ, certains conseils de quartier seront ouverts à plusieurs CIQ. Le maire a marqué sa préférence pour des lieux d'échange dans les quartiers par rapport à une maison des projets unique et centrale positionnée dans l'hyper-centre. En matière de transport, le maire a rappelé la politique active menée en faveur du vélo (près de 4M€ par an) et indiqué qu'elle ne privilégiait pas une généralisation des 30km/h à toute la ville. Elle a aussi insisté sur les mesures prises pour construire des logements adaptés au profil des Aixois et rappelé les mesures permettant d'améliorer la qualité et l'environnement des constructions (charte du bien construire qui inclut notamment la protection des arbres à haute tige ...). Le maire s'est enfin déclaré favorable à la mise en place du droit de préemption commercial du moins dans une partie de l'hyper-centre.

2 URBANISME

A Les contraintes de la loi Résilience et climat d'août 2021

Cette loi qui a créé le concept de zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050 prévoit également de diminuer de 50% l'artificialisation des sols (toutes causes confondues : habitat, routes, décharges, chantiers) d'ici 2030. Or les derniers chiffres disponibles montrent que le territoire d'Aix était un gros consommateur en la matière puisque, entre 2009 et 2017, l'artificialisation des sols a consommé 1.870 ha à raison de 220 ha par an dont 40 à Aix (rapport de l'AUPA).

Pour accompagner ce mouvement, au delà de la mesure prise en terme de seuil pour les logements sociaux, la ville vient de prendre une mesure complémentaire très significative que la fédération a découvert ces derniers jours de manière totalement fortuite : celle prévue par la modification simplifiée n°2 du PLU dont la concertation s'est terminée le 27 juin qui vise à étendre très largement les zones de mixité sociale destinées à recevoir des logements sociaux en y intégrant, outre celles qui y figuraient déjà (UI,UD,UM, 1AU et 1AU-UC) toutes les zones UR (à dominante pavillonnaire). Cela se traduira concrètement par une densification accrue de la ville. Bien évidemment ces extensions des zones de mixité sociale impliquent des mesures d'accompagnement au niveau des voiries notamment qui devraient d'ores et déjà être anticipées.

B Quid du PLUI du pays d'Aix ?

Une concertation a été lancée à ce sujet en septembre dernier l'objectif étant d'avoir un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) commun à l'ensemble des 36 communes avec des règles communes permettant un développement cohérent du territoire tout en

AF - AB

respectant les identités locales avec comme nouveauté annoncée, la mise en place, à côté des OAP sectorielles (orientations d'aménagement et de programmation) figurant déjà au PLU, d'OAP thématiques dont le contour restait cependant très flou.

Parallèlement a aussi été lancée la concertation pour le SCOT métropolitain qui a vocation à remplacer les 6 SCOT des territoires existants, concertation qui doit durer jusqu'au 31 août 2023.

Depuis cette réunion de septembre 2021, aucune nouvelle. Lorsque nous demandions des informations, on nous répondait de consulter le site internet du territoire du pays d'Aix dans lequel étaient mis en consultation les documents au fur et à mesure de leur élaboration.

Devant ce silence, contact a été pris en avril avec l'élu en charge de ce dossier (Jean-David CIOT) qui a indiqué qu'il espérait faire voter le projet de PLUI à la dernière réunion du conseil de territoire fin juin qui va, comme les 5 autres conseils de territoire, être supprimé par la loi 3DS à compter du 1^{er} juillet.

En définitive lors de ce dernier conseil, ont été votées les grandes lignes de ce PLUI fondées notamment sur une importante programmation de logements (2 500 par an contre 2 300 auparavant) et ce en respectant la loi d'août 2021 puisque en matière d'artificialisation des sols on affiche un objectif très volontariste : 86ha au lieu de 170. Des OAP stratégiques sont également annoncées.

Mais ce PLUI est loin d'être finalisé puisqu'il doit maintenant faire l'objet d'une phase de concertation publique qui aura lieu **à partir de septembre prochain** puis d'une enquête publique avec comme objectif son vote définitif par la métropole fin 2023.

C Suivi d'autres chantiers

. A suivre notamment ceux sur

- **le quartier du faubourg** pour lequel la concertation a commencé en mai pour lequel certaines orientations paraissent consensuelles (notamment la transformation du parking des Cardeurs en parking exclusivement résidentiel et à l'usage des commerçants), d'autres continueront à être concertées : modalités de circulation sur le bas du Cours Sextius ; fermeture de la rue Celony au trafic de transit, augmentation de la capacité d'accueil de la crèche, passage des minibus par le Cours Sextius ...

- **la réhabilitation du stade Carcassonne**. Une opération lourde qui vise à rénover et à mettre en valeur le stade et à mettre en place une plaine sportive tout autour ouverte vers le parc de la Torse et vers la ville.

- **la réhabilitation d'Encagnane** au travers de l'importante opération Phares et balises : destruction de 2 vieux immeubles collectifs comprenant 254 logements sociaux (le Méjanès et le Calendal), construction de 424 nouveaux logements plus diversifiés dont 102 logements sociaux ce qui implique le relogement de nombreuses familles.

A signaler la qualité d'écoute du maire au niveau de la concertation organisée autour de ces 3 opérations.

D Mise en place de la commission urbanisme

Mise en place à partir de février : 3 réunions, participation d'une dizaine de CIQ

La commission a d'abord fait un état des lieux et constaté que celui fait dans le Livre Blanc de 2008 restait, pour l'essentiel, d'actualité. Multiplication de programmes immobiliers dans de nombreux quartiers (Pont de Béraud, Torse, Pignonnet, Puyricard et surtout à Saint Mitre -Granettes ..) avec une forte croissance de la population (souvent

ML *NR*

+20% voir plus) sans que les conséquences aient été anticipées ou tirées en terme de dimensionnement et de rénovation des voiries et des réseaux . .

La charte du bien construire récemment mise en place constitue un progrès mais elle se situe en dessous de celles existant dans des villes pionnières en la matière (Rennes notamment qui prévoit la présence d'un représentant des CIQ dans la commission d'urbanisme).

Objectifs :

- examiner les dispositions actuelles du PLU en matière de zonages et de risques (inondation, incendie ..) et voir comment elles s'intègrent dans le futur PLUI.
- faire un bilan des 22 OAP sectorielles et des 572 emplacements réservés existants dans le PLU : état des lieux et modifications à proposer le cas échéant
- développer les cheminements verts à partir du PNU actuel et faire un focus sur les rives de l'Arc pour voir comment une continuité pourrait être mise en place entre les Milles et Palette.

3 MOBILITE ET TRANSPORTS

Les enseignements tirés de l'enquête destination-ménages de 2019 qui viennent de faire l'objet d'une publication par l'AUPA montrent que la distribution modale entre les divers moyens de transport n'a que faiblement évolué au cours des 20 dernières années

A Réunions organisées avec la direction adjointe transport

- une réunion exclusivement consacrée aux TAD le **15 février** pas ouverte aux CIQ en raison des conditions sanitaires.

Attractivité variable des 8 secteurs de TAD existants

Des données intéressantes sur le trafic :18300 demandes pour 10 000 voyages effectués pour 353 clients dont 23 assurent la moitié des déplacements réalisés. Un service qui fonctionne plutôt bien avec un taux de refus de 0,8% alors que les dispositions contractuelles de la DSP Transport autorisent un taux maximum de refus de 8%.

La fédération a insisté sur les problèmes d'information des usagers avec la nécessité de disposer de fiches d'information papier dans les mairies pour les personnes ne disposant pas d'internet même si 80% des réservations sont faites via internet et sur la nécessité d'améliorer la qualité des supports d'information (même coloris orange pour les points d'arrêt et les points de connexion au réseau)

Un dispositif utile mais qui apparaît un peu sous-utilisé et qui mériterait d'être mieux connu.

- la récente **réunion du 15 juin** ouverte aux CIQ

Elle a permis de faire le point sur les problèmes rencontrés par Keolis depuis janvier 2022 qui a conduit à une exploitation du réseau en mode dégradé (PTA plan de transport adapté), soit entre 80 et 90% des fréquences selon les jours en raison d'un effectif insuffisant de chauffeurs (100 pour le seul réseau aixois). Cela n'a cependant pas eu de conséquences sur le trafic total qui avait retrouvé en avril le niveau atteint en 2019 (avec 1,1 million de courses par mois) avant de chuter en raison de la longue et dure grève de 3 semaines du mois de mai avec une reprise difficile (20% d'absentéisme)

Cette situation va se prolonger au moins durant l'été avec des fréquences dégradées par rapport à l'été 2021 Le risque n'est pas écarté d'avoir la même situation pour la rentrée.

NR

Un point positif cependant : la mise en place dans les semaines qui viennent de QR code dans les arrêts permettant de prendre connaissance à partir de ces QR code du temps réel d'attente pour les 2 prochains bus arrivant à la station. S'il est effectif, il fournira la même qualité de service aux usagers que les BIV (bornes d'information voyageurs qui existent notamment sur le BNHS et que la métropole n'envisage pas d'étendre aux quelques 1000 arrêts du réseau.

En dépit des contraintes budgétaires, quelques améliorations sont prévues pour certaines lignes notamment avec une ligne 17 express desservant depuis Mouret le PAAP et Plan d'Aillane (20mn de trajet matin et soir) et avec un réaménagement important de la ligne 14 qui permet une connexion directe de Luynes avec le centre ville et la création d'un 9^{ème} secteur de TAD sur Malouesse

B Echangeur A8/A51

Comme indiqué, un dossier de contre-propositions a été présenté en novembre 2021 et complété dans un courrier du 24 mai 2022.

Dans ces courriers, nous rappelions nos demandes de disposer de la connaissance exhaustive des flux de substitution aux 3 bretelles manquantes. Lors de la concertation, un seul chiffre avait été donné pour justifier la bretelle Lyon -Gap à savoir un flux de 4 500 voitures /jour. Or les données partielles provenant de VINCI indiquait, sur la foi d'une enquête origine-destination un chiffre bien inférieur proche de 2000 véhicules/jour par rapport à un flux total de 19 500 véhicules /jour pour l'ensemble des sorties de l'A8 ouest aux échangeurs d'Aix ouest et du Pont de l'Arc notamment ceux à destination de Marseille. La connaissance de ces flux est indispensable pour justifier une telle dépense estimée à 50 M hors taxes valeur 2016.

Nous avons par ailleurs proposé un dossier plus abouti grâce à une infographie plus maîtrisée qui ont permis d'améliorer notre proposition initiale d'un pont de retournement exclusivement autoroutier en forme de U et de la compléter par un éco-pont urbain pour les mobilités douces mettant en valeur cette entrée de ville.

En complément de ce pont de retournement, il conviendrait de prévoir la réalisation de la bretelle directe de la liaison manquante de l'A8 ouest vers l'A 51 sud absente du projet VINCI

De ce fait, ces 2 aménagements standard de taille limitée par rapport au projet VINCI remplaceraient les trois bretelles manquantes et ramèneraient tous les trafics actuels de transit sur le seul réseau autoroutier en supprimant leur passage sur les voiries locales en particulier au niveau du Pont de l'Arc.

Autre avantage : aucune expropriation contrairement à la solution VINCI

En définitive, nous avons obtenu la tenue de cette réunion de travail avec le sous-préfet le 6 juillet et une autre réunion de travail avec la mairie est prévue le 8 juillet sachant que la position des services vis-à-vis de nos propositions, d'après ce que nous savons, est négative le maire étant a priori plus ouvert compte tenu des propos tenus dans son interview de la Provence du 25 janvier « Ce n'est pas un dossier bouclé. Il demande à être réfléchi »

C Plan de circulation

C'est le grand absent à l'heure actuelle. Tous les projets immobiliers sont faits sans que l'on mesure les conséquences sur la circulation ou en faisant les aménagements strictement nécessaires sans vision d'ensemble. Il n'y a pas une séance du conseil

 

municipal où cette question n'est pas évoquée et il semble que les choses bougent dans ce secteur puisque au cours des visites de quartier faites par le maire, a été évoquée la mise en place d'un plan de circulation fondé sur un outil technique prenant en compte l'ensemble des déplacements de tous types grâce notamment à l'enquête destination - ménages et simulants, par incrémentation, les conséquences sur la circulation des nouveaux projets immobiliers. Cet outil, à priori séduisant et utile, sera rendu public à l'automne.

D Commission mobilités

Mise en place en février : 3 réunions, une dizaine de CIQ présents

Après avoir fait un état des lieux en se fondant notamment sur les travaux antérieurs (livre blanc de 2008, étude sur les points noirs de 2012...), la commission a pour objectif

- d'évaluer au niveau de chaque quartier les problèmes à résoudre. Une trame commune pour faire remonter les informations des CIQ de manière aussi homogène que possible va être diffusée à l'ensemble des CIQ.

- de donner un avis sur un certain nombre de projets figurant au PDU métropolitain 2020-2030 devenu PDM adopté le 16 décembre 2021 qui, à travers 110 actions couvrant tous les modes de transport, a pour ambition de mettre fin au retard important et incontestable que connaissent les mobilités dans notre métropole par rapport à d'autres métropoles.

Le PDM est un plan ambitieux de 7 Md€ faisant intervenir tous les opérateurs concernés (Etat, métropole, région, département) qui a pu être bouclé grâce à une aide exceptionnelle de l'Etat de 1Md€ (le milliard Macron comprenant 250 M de subventions et 750 M de prêts)

Cela conduira la commission à se positionner par rapport aux projets concernant Aix en précisant ceux qui ne posent pas problème et ceux qui méritent d'être interrogés avec un regard aussi sur le calendrier de ces projets. A l'heure actuelle seul le prolongement du BHNS actuel vers Malacrida est affiché comme étant prioritaire, tous les autres projets donnant lieu à discussion et à négociation : déviation de Celony, déviation des Milles et surtout les BHNS devant desservir le PAAP qui est le dossier prioritaire pour la ville pour des raisons évidentes. S'agissant de ce dernier projet, une expertise est en cours pour voir les modalités selon lesquelles la voie ferrée Aix Rognac pourrait être utilisée en partie (notamment entre Vasarely et Plan d'Aillane) pour servir de base au futur BHNS soit en utilisant les emprises foncières situées tout le long de la voie pour le BHNS, soit en recourant à la solution du tram-train défendue avec conviction par deux associations fondée sur l'utilisation d'équipements pouvant fonctionner à la fois sur voie ferrée et sur route.

La commission a aussi pour objectif d'évoquer des projets importants qui, pour l'heure, ne figurent pas dans le PDM et dont le financement n'est donc pas envisageable avant 2030. C'est notamment le cas du pont alternatif envisagé pour soulager le pont historique très étroit des 3 Sautets, utilisé à la fois par les voitures, les piétons et les cyclistes dans des conditions de sécurité plus que problématiques.

4 POINTS DIVERS

- Site internet à mettre en oeuvre

ML *AB*

La Fédération a reçu deux offres pour la mise en œuvre d'un site internet. Leur montant met en évidence un budget à prévoir compris entre 2.000 et 2.500€ avec les frais de formation. C'est pourquoi nous vous proposerons de voter une somme de 2 500 € pour le budget 2022.

- Actualisation de la carte des CIQ (qui date de 2010)

Lors de l'assemblée plénière de décembre 2021, il avait été demandé aux CIQ de faire parvenir à Jean-Yves GELIN la carte du territoire couvert par chaque CIQ. 15 CIQ ont fait remonter cette information et il y a lieu de finaliser cette opération pour les CIQ n'ayant pas répondu.

5. QUESTIONS DES ADHERENTS

5.1 Constructions insalubres et arrêté de mise en péril.

Un adhérent a déclaré qu'il y avait de plus en plus de bâtiments déclarés insalubres (et donc à démolir et remplacer). Cette déclaration d'insalubrité fait suite à un arrêté municipal de mise en péril. A vérifier si toutes les communes suivent la même procédure dans ce domaine.

5.2 Visite du nouveau président de la Fédération dans les CIQ.

Michel BRAUNSTEIN déclare avoir visité avec Michèle BARRAL les 2/3 des CIQ, ce qui a permis aux uns et aux autres à créer un lien personnel. Il va continuer à le faire pour ceux qu'il n'a pas rencontrés.

5.3 Conseils municipaux

L'ordre du jour ne semble plus accessible ou suffisamment tôt pour que les citoyens puissent faire un choix de présence ou non. De plus son contenu n'est pas mis à jour nécessairement.

5.4 Comptes - rendus de rencontres avec la mairie.

Des CIQ souhaiteraient être mieux informés de ces rencontres.

5.5 Visite découverte du PNU.

Il faudrait recontacter la ville pour qu'elle organise à nouveau ces découvertes.

5.6 Maison de quartier versus maison centrale (Place de prêcheurs, proposée dans la tribune).

Madame Sophie JOISSAINS serait plutôt favorable à des maisons de quartier, plutôt qu'au niveau ville, sachant que l'immeuble un moment envisagé pour devenir un musée Picasso, est particulièrement onéreux.

6. VOTE DU RAPPORT MORAL

Le rapport est adopté à l'unanimité, avec les applaudissements des adhérents.

VR AR

II RAPPORT FINANCIER Comptes de l'exercice 2021

Ressources 2021		Dépenses 2021	
Cotisations 2021 encaissées en 2021	1305,00	Forum associations stand	50,00
Cotisation 2021 encaissée en 2022	30,00	Reprographie AGE et AGO juin	139,97
Total cotisations exercice 2021	<u>1 335,00</u>	Plénière décembre	347,86
		Cotisation CPIE	195,00
		Assurance RC	25,00
		Frais bancaires	81,14
		Fournitures bureau	20,00
Intérêts livret A	<u>+ 49,06</u>	Divers (poste, parking,)	98,50
TOTAL ressources	1 384,06	TOTAL dépenses	216,27
Résultat Exercice 2021	+ 210,32		1 173,74

TRESORERIE		
au 31/12/2020	10 849,88	Détail trésorerie fin 2021 :
+ résultat 2021	+ 210,32	
+ cotis 2020 encaissées en 2021	+ 355,00	Cpte chèque : 1 820,67€
- cotis 2021 encaissée en 2022	- 30,00	Livret A : <u>+ 9 860,73€</u>
+ chèques 2021 non débités au 31/12/2021	<u>+ 296,20</u>	
Solde tous comptes fin 2021	11 681,40	Total : 11 681,40€

BUDGET 2022			
Ressources 2022		Charges 2022	
Cotisations 2022	1 350	Forum associations	50
		Reprographie	250
Intérêts livret A	+ 50	AG juin	200
		Plénière décembre	200
		Cotisation CPIE	25
		Assurance RC	85
		Frais bancaires	20
		Fournitures bureau	200
		Divers (poste...)	270
TOTAL ressources	= 1 400	TOTAL charges hors site	1 300
Résultat 2022 hors site	= + 100		
Résultat 2022 avec site	= - 2 400	Site internet	2 500
TRESORERIE			
Tous comptes fin 2021	11 681		
+ cotisations 2021 encaissées 2022	+ 30		
- ch 2021 débités 2022	- 296		
- résultat 2022 avec site	<u>-2 400</u>		
Tous comptes fin 2022	9 015		

Vote du rapport financier : à l'unanimité

 NB

II. COTISATIONS 2023

Proposition : maintien des cotisations selon la grille ci-dessous

- de 100 adh	30,00 €	De 101 à 150 adh	45,00 €
De 151 à 200 adh	60,00 €	de 201 à 250 adh	75,00 €
De 251 à 300 adh	90,00 €	de 301 à 350 adh	105,00 €
+ de 350 adh	120,00 €		

Voté à l'unanimité

IV - ELECTION DES ADMINISTRATEURS

Viennent à échéance les mandats de :

Mme Odile BIENAIME

Monsieur Pierre BLAIS

Monsieur Michel BRAUNSTEIN.

Ils se représentent tous.

M. Eric PRATLONG a posé sa candidature.

Tous les candidats sont élus pour trois ans, leur mandat venant à échéance à l'assemblée générale 2025 statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE à 20H30

 NB